

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de bord

21 novembre 2006

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le jeudi 16 novembre 2006 à Saint-Marin, sous la présidence de M. René van der Linden, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne:

- **Commission permanente (Saint- Marin, 17 novembre 2006) :**
 - i. a pris note du projet d'ordre du jour mis à jour ;
 - ii. a noté qu'aucune demande de débat d'actualité et/ou de débat selon la procédure d'urgence n'avait été déposée ;
- **1^{ère} Partie de la Session ordinaire de 2007 (Strasbourg, 22-26 janvier 2007) :**
 - i. a approuvé l'ordre du jour mis à jour ;
 - ii. a établi le projet de calendrier ;
 - iii. est convenu de repousser l'heure limite d'enregistrement sur la liste des orateurs pour le débat sur le rapport d'activité, au premier jour des parties de sessions de l'Assemblée à compter de 2007, de 9h30 à 10h ;
 - iv. a pris en compte les modifications suivantes relatives au premier jour des parties de sessions de l'Assemblée à compter de 2007:
 - a. le rapport d'activité sera simplifié afin de tenir compte du délai très court de publication ;
 - b. en ce qui concerne les notifications de suppléants pour la 1^{ère} séance de la partie de session, l'heure limite sera fixée à 10 h ;
 - c. la réunion traditionnelle des secrétaires de délégations se déroulera à 10h au lieu de 11h ;
- **Renvois et transmissions aux commissions:** voir Annexe I ;
- **Elections:**
 - i. **Elections générales en Bosnie-Herzégovine (1er octobre 2006) :** a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ces élections (rapporteur : Lord Russell-Johnston, Royaume-Uni, ADLE) ;

ii. **Référendum constitutionnel en Serbie (28-29 octobre 2006)** : a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ce référendum (rapporteur : M. Fomenko, Fédération de Russie, GUE) ;

iii. **Elections législatives en Serbie (21 janvier 2007)** :

a. est convenu de constituer une Commission ad hoc chargée d'observer ces élections présidée par un membre du groupe socialiste et composée de 20 membres (conformément au « système D'Hondt ») : 7 SOC; 6 PPE/DC; 3 ADLE; 3 GDE; 1 GUE ;

b. sous réserve de la réception d'une invitation par le parlement serbe, a autorisé une mission pré-électorale qui pourrait avoir lieu les 19-20 décembre 2006 et qui serait composée de 5 membres, un de chaque groupe politique, qui sont à la fois membres de la Commission ad hoc ;

iv. **Mise à jour des lignes directrices sur l'observation d'élections par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** : a approuvé le nouveau paragraphe 10 xiii des lignes directrices sur l'observation d'élections par l'Assemblée, qui se lit comme suit : « Les commissions ad hoc assureront la plus large couverture géographique possible lors de l'observation d'élections. Les membres d'une commission ad hoc doivent être prêts à accepter un déploiement en dehors de la capitale du pays dans lequel les élections sont observées » ;

- **Suivi du Troisième Sommet :**

i. **Projet de mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne** : a pris note du projet de mémorandum d'accord présenté par la Présidence russe et du carnet de bord de la réunion du Comité de suivi du Troisième Sommet (CM-Suivi3) qui s'est tenue le 9 novembre 2006 ;

ii. **Forum sur l'avenir de la démocratie (Moscou, 18-19 octobre 2006)** :

a. a pris note des conclusions du Forum préparées par M. Elo, Rapporteur général ;

b. a noté que le prochain Forum se tiendrait à Stockholm en juin 2007 et porterait sur le lien entre les droits de l'homme et la démocratie ;

- **Rapport de l'Assemblée parlementaire sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe** : a été informé par le Secrétaire Général de l'Assemblée des avancées sur cette question au niveau du secrétariat ainsi qu'au niveau des commissions concernées ;

- **Election du/de la Secrétaire Général(e) adjoint(e) du Conseil de l'Europe** :

i. a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée et a approuvé le calendrier proposé pour l'élection ;

ii. a demandé au Secrétaire Général de l'Assemblée de transmettre ce calendrier au Comité des Ministres ;

- **Conférence de lancement de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (2006-2008) (Madrid, 27 novembre 2006)** : a pris note du projet de déclaration sur la violence à l'égard des femmes, à la veille de la cérémonie de lancement de la campagne du Conseil de l'Europe ;

- Conférence jointe avec l'Assemblée parlementaire de la Communauté des Etats indépendants (CEI) sur « le dialogue interculturel et interreligieux » (Saint-Pétersbourg, 31 mai – 1^{er} juin 2007) :

- i. a pris note de la lettre de M. Mironov, Président de l'Assemblée parlementaire de la CEI, concernant l'organisation de cette conférence ;
- ii. est convenu, en principe, de tenir cette conférence jointe avec l'Assemblée parlementaire de la CEI, à condition que l'Assemblée prenne part égale dans sa préparation ;
- iii. a approuvé comme sujet principal de cette conférence jointe : « le dialogue interreligieux et interculturel » ;
- iv. est convenu que la conférence se déroulerait les 31 mai et 1er juin 2007 ;
- v. a demandé à la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de prendre part à la préparation de la conférence et, avec la Sous-commission des relations extérieures de la Commission des questions politiques, de représenter l'Assemblée à cette occasion ;

- Suivi de la Résolution 1496 (2006) sur « le Bélarus et les suites de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 » : a pris note de l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/ODIHR relatif à la législation électorale de la République du Bélarus et l'a transmis à la Commission des questions politiques en vue d'être pris en compte dans la préparation du rapport de la Commission sur la « situation au Bélarus » ;

- Table ronde sur la situation politique en République tchétchène : a décidé de transformer la délégation de la Sous-commission ad hoc pour la préparation de la Table ronde sur la situation politique en République tchétchène (de la Commission des questions politiques), en une Commission ad hoc du Bureau pour se rendre à Moscou et Grozny du 24 au 27 novembre 2006 en vue de vérifier si les conditions pour l'organisation de la seconde table ronde à Grozny étaient réunies ; et est convenu qu'elle serait présidée par M. Gross, Président de la délégation de la Sous-commission ad hoc pour la préparation de la Table ronde sur la situation politique en République tchétchène et composée de membres représentant les groupes politiques de l'Assemblée, à savoir : M. Iwinski (Pologne, SOC); Mr Mihkelson (Estonie, PPE/DC); Mme Tevdoradze (Géorgie, ADLE); M. Jacobsen (Norvège, GUE) et un représentant du groupe politique GDE ;

- Représentants de l'Assemblée à des activités officielles : voir Annexe II ;

- Déclaration sur le nouveau procès du personnel médical bulgare en Libye : a adopté une déclaration sur cette question (voir Annexe III) ;

- Budget 2007 du Conseil de l'Europe : a pris note de l'échange de lettres entre M. Schreiner, Vice-Président de l'Assemblée, et M. de Villepin, Premier Ministre français, concernant le budget du Conseil de l'Europe pour 2007 ;

- 16^{ème} rapport général des activités du CPT : a pris note du 16^{ème} rapport général des activités du CPT ;

- Observatoire/agence européen(ne) des migrations : a décidé de reporter cette question à sa prochaine réunion ;

- Attribution du titre de « Président honoraire de l'Assemblée » : a décidé d'attribuer le titre de « Président honoraire de l'Assemblée » à M. Schieder à compter de la date à laquelle il ne sera plus membre de l'Assemblée ;

- **Communications:** a pris note des communications du Président; du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et du Secrétaire Général de l'Assemblée;

- **Date et lieu des prochaines réunions :** a décidé de tenir ses prochaines réunions à :

- . Paris, vendredi 15 décembre 2006 à 9h00;
- . Paris, mercredi 10 janvier 2007 à 9h30 (à confirmer)
- . Strasbourg, lundi 22 janvier 2007 à 8h00 ;
- . Strasbourg, vendredi 26 janvier 2007 à 8h30.

Kjell Torbiörn/Alexandra Alléon

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée
Observateurs de l'Assemblée
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

ANNEXE I

Renvois et transmissions aux commissions

Le Bureau a approuvé les propositions suivantes, sous réserve de leur ratification par l'Assemblée :

- a. documents déposées pour saisine
1. **Doc. 11051**
Proposition de recommandation présentée par M. Schmied et plusieurs de ses collègues
Le budget du Conseil de l'Europe, à la commission des questions économiques et du développement, *pour rapport*
2. **Doc. 11059**
Proposition de recommandation présentée par Mme Pirozhnikova et plusieurs de ses collègues
Promouvoir le tourisme écologique et développer les zones protégées et les sites naturels exceptionnels pour la réalisation du droit de l'homme à des loisirs sûrs et sains, à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, *pour information*
- b. demande de prolongation de renvoi
1. **Doc. 10344**
Proposition de résolution présentée par Mme Bilgehan et plusieurs de ses collègues
Respect du principe d'égalité devant les lois civiles
Renvoi n° 3026 du 23 novembre 2004 – validité: 23 novembre 2006, prolongation jusqu'au 26 janvier 2007
- c. demande de modification de renvoi
1. **Doc. 10987**
Proposition de résolution présentée par M. Marquet et plusieurs de ses collègues
Les médicaments pédiatriques en Europe, est convenu de ne pas modifier le renvoi

ANNEXE II

Représentants de l'Assemblée à des activités officielles

- i. Désignations de représentants de l'Assemblée à des activités officielles : en réponse à des invitations, a pris les décisions suivantes :
 - a. Mme McCafferty (Royaume-Uni, SOC) : 3^e conférence internationale des parlementaires sur la mise en œuvre du Programme d'action ICPD, Bangkok (Thaïlande), 21-22 novembre 2006 (sans frais pour l'Assemblée) ;
 - b. M. Seyidov (Azerbaïdjan, GDE): 28^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (PABSEC), Bakou (Azerbaïdjan), 21-23 novembre 2006 (sans frais pour l'Assemblée);
 - c. M. Schmied (Suisse, ADLE): 6^e réunion des 13 ministres de l'Agriculture des pays membres du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), Le Caire (Egypte), 2 décembre 2006 (sans frais pour l'Assemblée).

ANNEXE III

Déclaration sur le nouveau procès du personnel médical bulgare en Libye

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, réuni à Saint-Marin le 16 novembre 2006, déplore que le nouveau procès des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien accusés d'avoir volontairement inoculé le virus du sida à quelque 426 enfants, qui s'est terminé la semaine dernière, n'ait pas abordé les défaillances fondamentales de l'instruction et du premier procès annulé en décembre 2005.

Il regrette que l'exigence élémentaire d'un procès équitable et impartial n'ait pas été respectée et que les droits de la défense aient été une fois de plus bafoués. Il observe à cet égard que le tribunal a rejeté la demande qui lui avait été faite d'examiner les preuves scientifiques internationales qui réfutaient les réquisitions du ministère public et qu'il n'a pas davantage abordé la question de la torture à laquelle les accusés ont été soumis. Un tel déni des droits de la défense ne peut que jeter le doute sur le verdict de ce nouveau procès, qui devrait être rendu le 19 décembre 2006.

Le Bureau réitère une fois encore la position adoptée par l'Assemblée parlementaire dans cette affaire (Recommandation 1726(2005) Graves violations des droits de l'homme en Libye – Traitement inhumain de personnel médical bulgare), ainsi que sa complète opposition à la peine capitale.

Egalement ému par la situation très grave des victimes du virus du SIDA, le Bureau exprime à nouveau la compassion de l'Assemblée pour les enfants libyens et sa solidarité avec leurs familles. Il se félicite instamment des initiatives prises par la communauté internationale en vue de prodiguer à ces victimes des soins médicaux et une assistance.